



GEMRé

Gratuité pour tous les Engins Motorisés sur l'Ile de Ré

1 A, Rue de Rompsay - 17139 Chagnolet

Tél. 05 46 28 97 48 -

asso.gemre17@yahoo.fr - <http://gemre.wifeo.com/>

Pourquoi, TOUS ENSEMBLE, nous nous devons d'en appeler au bon sens de nos élus afin qu'ils retirent ce droit de péage qui est injuste et discriminatoire ?

Certaines personnes, elles sont rares, vont nous dire :

Il faut préserver l'île !

Il y a trop de monde et nous ne voulons pas n'importe qui !

L'Eco taxe sert à l'environnement !

C'est notre île, nous voulons y être tranquille !

Nous disons OUI il faut préserver notre environnement comme partout ailleurs mais cela doit-il se faire au détriment des principes de la République ?

L'île de Ré reste le territoire Français et, depuis plusieurs décennies, certaines familles et élus ont décidé d'en faire un lieu touristique mais à quel prix ?

Trop de monde sur l'île ???

Tout d'abord quelques chiffres :

L'île de Ré c'est 85.32 KM2 (1% de la superficie du département de Charente Maritime), c'était, en 2010, 18 202 habitants et plus de 22 000 logements répartis entre 8 000 résidences principales et plus de 14 000 résidences secondaires.

Il y avait en 2010, 48 campings classés proposant 8 537 emplacements, 34 hôtels classés proposant 882 chambres et de très nombreux gîtes et chambres d'hôte.

En 2010 sur l'île de Ré, on comptait 258 logements au KM2 alors qu'en périphérie de La Rochelle c'était 225 et sur l'île d'Oléron 186 logements au KM2, et ce n'est pas fini :

dans les prochaines années 263 hectares vont être constructibles sur l'île de Ré afin d'accueillir 30 000 personnes/jour supplémentaires.

Et le Trafic routier ?

On nous dit que le droit départemental de passage limite le flux routier, or c'est faux ! Augmenter les capacités d'accueil engendre beaucoup de trafic routier supplémentaire.

Rendre inaccessible le logement pour les centaines de personnes qui contribuent à la vie économique locale et les obliger à aller habiter sur le continent, oui cela contribue aussi à augmenter le trafic routier.

Plus de 50 % du trafic routier annuel est dû aux habitants de l'île.

Venir chercher sa famille ou ses amis à la gare de péage, c'est contribuer à augmenter le trafic routier.

Rendre l'île très touristique en augmentant sans cesse le nombre de logements, c'est contribuer à augmenter le trafic routier.

Ne pas mettre à disposition un nombre suffisant de logements pour tous ceux qui contribuent à l'essor de l'île et sa vie, c'est contribuer à augmenter le trafic routier car ces centaines et centaines de personnes viennent chaque jour pour y travailler.

Quelles sont les autres solutions de transport pour eux ?

L'écotaxe !!!

Est-ce dire que l'état ou les collectivités locales ne se soucient pas de l'environnement de ses citoyens ?

Est ce dire que certaines régions ou communes doivent être privilégiées ?

Des taxes existent déjà et elles sont nombreuses, taxe sur la valeur ajoutée (TVA), taxe de séjour La TICPE (Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) a rapporté en 2010 à l'état 14.2 Milliards d'euros, 6 milliards d'euros aux départements et 3.7 milliards d'euros aux régions.

Accepter aujourd'hui cette surtaxe c'est cautionner pour demain l'apparition de péages sur d'autres routes ou entrées de villes et l'on vous dira c'est pour la préservation mais de quoi ou de qui ???

Accepter ce péage aujourd'hui , c'est renier les principes de notre République et c'est dire Oui à un octroi injuste, discriminatoire, partial et inégal.

Rejoignez-nous et parlez-en autour de vous, à votre famille, à vos amis, et à vos élus.

Pensez à ce que vous voulez laisser à vos enfants.